



Augmentation de 200 euros en faveur des retraité·e·s les plus fragiles financièrement

Bataille payante des administrateur·rice·s CGT au Conseil d'Administration de la CNRACL

Les tutelles du budget et de la Sécurité sociale se sont opposées à une délibération qui permettait l'augmentation du barème pour accéder aux aides du Fonds d'Action Sociale qui sont dédiées aux retraité·e·s.

La ténacité et les propositions des administrateur·rice·s CGT ont permis d'adopter une nouvelle délibération concernant le Fonds d'Action Sociale au conseil d'administration extraordinaire réuni le 4 novembre.

Cette délibération prévoit une augmentation de 200 euros du quota des aides fixé depuis 3 ans à 1 850 euros. Ce quota passe ainsi à 2 050 euros à partir du 1^{er} janvier 2021.

Concrètement, l'augmentation du quota se traduira par une augmentation de 200 euros pour l'aide énergie et passera donc de 560 euros à 760 euros pour aider les retraité·e·s dont le Revenu Fiscal de Référence est inférieur ou égal à 13 800 € pour une personne seule et à 20 700 € pour un couple.

Cette délibération permettra à 37 500 retraité·e·s de bénéficier d'une aide énergie à 760 euros au lieu des 15 000 retraité·e·s initialement prévu·e·s. **Deux cents euros supplémentaires pour aider les retraités les plus fragiles financièrement à régler leurs factures d'énergie**, ce qu'ils apprécieront sans aucun doute.

Le CA décide de reconduire les aides expérimentales mobilité durable, transition énergétique et énergies renouvelables « aides vertes » pour l'année 2021 pour un montant de 5,1 millions d'euros. **Pour rappel, ces 5 millions d'euros sont issus de la bataille menée en 2019 par les administrateur·rice·s pour utiliser le reliquat de budget des années N-1.**

La communication de la CNRACL auprès des bénéficiaires du FAS sera effective dès le mois de janvier (catalogue d'action sociale, site CNRACL/FAS à la rubrique « mes aides » et aussi courrier directement envoyé aux retraité·e·s qui peuvent accéder aux aides).

Nous demandons à tous nos syndicats d'informer les retraité·e·s pour faire connaître ces mesures obtenues grâce à la CGT !

Montreuil, le 17 novembre 2021